

14.2. Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :
(Mode binaire : par oui ou non)

N°	CRITERES	Oui/non
1	Présentation de l'offre	
2	Caractéristiques techniques des fournitures	
3	Expérience du soumissionnaire	
4	Délai d'exécution et planning du soumissionnaire	
5	Capacité financière du soumissionnaire	
6	Disponibilité du service après vente	
	TOTAL	

15. Méthode de sélection du consultant

Le prestataire sera choisi conformément aux procédures décrites dans le DAO.

16. ATTRIBUTION

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre financière la moins disante

17. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 60 jours calendaires à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

18. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEAO, BP : 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10

Kribi, le 02 juillet 2018

Le Directeur Général

Copies :

- MINMAP
- ARMP
- Maître d'Ouvrage concerné
- Président CIPM concernée
- Affichage
- Archives



[Signature]
HUBERT BONDIMA